

Écrit par le 22 novembre 2024

La Cove a vendangé sa vigne intercommunale



Comme chaque année vers la fin de l'été, la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) procède aux vendanges de sa vigne intercommunale. En Vaucluse, une exploitation sur deux est viticole. La vigne occupe près de 70% des terres agricoles situées au sein du territoire de la Cove.

Avec le soutien de la Confrérie du plant de vigne de Caromb, le Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres et la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la Commission 'Agriculture' de la Cove a installé une parcelle viticole dans l'enceinte de son Hôtel de Communauté. Toute l'année, cette vigne intercommunale sert d'outil pédagogique aux élèves du Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres. Les vendanges sont donc une étape cruciale de leur apprentissage.

Le raisin vendangé est acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise et le raisin vinifié est mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont entre 400 et 500 kg de raisin récoltés sur la vigne intercommunal, du syrah, grenache, cinsault et mourvèdre. Et ce sont entre 300 et 400 litres de

Ecrit par le 22 novembre 2024

vin produit.



Les élèves du Campus Provence Ventoux étaient notamment accompagnés de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, et de Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural. DR

V.A.

La Cove s'engage pour une mobilité plus douce et durable

Écrit par le 22 novembre 2024



Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables. Cette année, sur le thème 'Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !', la Cove participe avec plus d'un atout dans sa manche : gratuité des transports, rencontres avec les citoyens, rappel des mesures mises en place tout au long de l'année...

La [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) s'associe à la semaine européenne de la mobilité pour sensibiliser ses habitants sur deux des thématiques principales de son Plan Climat : la mobilité et la réduction des gaz à effets de serre. L'objectif est de promouvoir les déplacements doux, les transports en commun, ainsi que la mobilité durable.

Ce qui change pendant cette Semaine de la mobilité

Afin de faire participer les citoyens à cette Semaine européenne de la mobilité, la Cove a décidé de rendre ses transports en commun gratuits du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. Ainsi, l'entièreté des transports du réseau Trans'CoVe sera gratuit durant ces périodes. C'est un moyen pour l'intercommunalité d'inciter ses habitants à laisser leur véhicule personnel chez eux et à se déplacer autrement sur le territoire.

Ecrit par le 22 novembre 2024

La Cove et son réseau de transports Trans'CoVe lancent conjointement l'opération 'Je fais mon marché à pied ou à vélo ?'. L'occasion d'aller directement à la rencontre des habitants sur les marchés afin d'échanger avec eux sur le sujet des mobilités douces. Les deux entités seront donc présentes sur le marché de Carpentras le vendredi 16 septembre, sur celui de Bédoin le lundi 19 septembre, sur celui de Beaumes-de-Venise le mardi 20 septembre, et sur celui de Malaucène le mercredi 21 septembre.

Les actions déjà mises en place par la Cove pour une mobilité plus douce

L'été dernier, la Cove a mis en place une politique innovante de covoiturage entre le domicile et le lieu de travail avec l'application [Klaxit](#) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Après avoir effectué une phase expérimentale en août 2021 auprès des agents de l'intercommunalité, l'intercommunalité a invité le public à, lui aussi, prendre l'initiative de covoiturer. Cette initiative fait d'autant plus sens aujourd'hui avec la hausse des prix des carburants. Ainsi, via l'application Klaxit, les passagers voyagent gratuitement, et le conducteur est rémunéré 1,50€ à 3€ pour chaque passager transporté.

Le réseau Trans'CoVe, de son côté, s'oriente vers une électrification de sa flotte urbaine. En 2021, la Cove a expérimenté pendant plusieurs mois des bus électriques BlueBus sur la ligne D et le circuit de la navette du marché de Carpentras. Prochainement, 8 bus électriques devraient être mis en place. Ces 8 véhicules permettront d'éviter l'émission de 533 tonnes de Co2 par an dès 2024.

La Cove s'engage également pour une mobilité à vélo. Si pour certains le vélo reste une activité de loisir, aujourd'hui c'est surtout un moyen de locomotion au même titre que la voiture, le bus ou le train, et de plus en plus de personnes le prennent pour se rendre au travail, faire leurs courses, ou se balader. Actuellement, la Cove comptabilise 23 km d'aménagements cyclables qui sont concentrés sur la partie ouest du territoire intercommunal. Considéré comme trop peu par les habitants, la Cove s'engage donc à prolonger et raccorder les pistes existantes, mais aussi à créer de nouveaux tronçons. L'objectif est de déployer 260 km d'aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

Une intercommunalité qui donne l'exemple

La Cove estime qu'elle ne doit pas seulement fournir les outils à ses habitants pour une mobilité plus douce, mais qu'elle doit elle-même montrer l'exemple. L'intercommunalité est donc dotée de 19 véhicules électriques, de 4 bornes à chargement rapide et de 7 bornes pour charge secteur. Les agents de la Cove, quant à eux, disposent de 5 vélos à assistance électrique.

Ainsi, que ce soit pour des trajets d'une courte distance, ou pour des distances plus longues, la Cove a donc tout mis en place pour ses agents. De plus, elle sensibilise quotidiennement son personnel au sujet des trajets entre le domicile et le lieu de travail.

Écrit par le 22 novembre 2024



V.A.

Carpentras, et si cet été on rénoverait notre Sweet home ?

Ecrit par le 22 novembre 2024



La [CoVe](#) (Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) propose en partenariat avec l'[Alte](#) (Agence locale de la Transition énergétique) un atelier sur le confort d'été dans le logement et les aides financières à la rénovation énergétique.

Rénover son logement pour en améliorer la performance énergétique, c'est réduire ses factures, gagner en confort d'été comme d'hiver, valoriser son patrimoine et lutter contre le dérèglement climatique.

L'atelier propose d'aborder les bonnes pratiques, les équipements, les aides financières disponibles à l'heure où les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses. Ces réflexes peuvent être suffisants dans la majorité des cas pour garder son logement à une température acceptable et passer outre la climatisation.

Jeudi 2 juin de 18h à 19h. Maison du citoyen. 35, rue du Collège à Carpentras.

MH

Ecrit par le 22 novembre 2024

Cove : encore quelques jours pour profiter de 'Mai à vélo'



La **[Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#)** (Cove) participe à la 2e édition de la grande fête nationale du vélo qui se déroule jusqu'au mardi 31 mai prochain. Soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, cette initiative a pour objectif de favoriser la mobilité douce.

Défi mobilité, animations ou encore sensibilisation, l'événement 'Mai à vélo' bat son plein. La Cove invite les Vauclusiens à participer au Défi mobilité 2022 qui consiste à compter les kilomètres parcourus à vélo grâce à l'application Geovelo, disponible sur [IOS](#) et [Android](#). Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de créer un compte et de rejoindre la communauté 'CoVe (Ventoux Comtat Venaissin)'.

Si ceux qui auront parcouru la plus grande distance seront récompensés avec des cartes cadeaux, ce défi

Écrit par le 22 novembre 2024

a surtout pour objectif de montrer l'engagement de la Cove et de ses habitants dans la transition écologique. Pour suivre les classements nationaux et locaux, tout au long du challenge, rendez-vous sur [le site de Mai à vélo](#).

Des animations dans les communes de la Cove

Demain, le samedi 21 mai, il y aura une Bourse aux vélos dans la cour intérieure de la Bibliothèque Inguimbertaine à Carpentras où il y aura des ventes ainsi qu'un atelier mécanique et marquage de vélos. La Cove présentera également son [Schéma directeur cyclable](#) qui a pour objectif de développer la pratique utilitaire du vélo afin de diminuer la pollution atmosphérique.

Jusqu'à ce dimanche 22 mai, il est possible d'aller voir une exposition de vélos anciens dans le jardin de la bibliothèque d'Aubignan. Un Concours photos « Aubignan à vélo » aura également lieu dimanche sur les réseaux sociaux. Les plus beaux clichés seront exposés fin mai à la bibliothèque de la commune et le vainqueur remportera un bon d'achat à dépenser chez 'Les cycles du Ventoux'.

Pour découvrir le programme de 'Mai à vélo' en détail, rendez-vous sur [le site de la Cove](#).



V.A.

Ecrit par le 22 novembre 2024

CoVe, La Fondation du patrimoine accompagne les propriétaires de biens remarquables

La **CoVe** (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), par son adhésion depuis plusieurs années à la **Fondation du patrimoine** permet désormais aux propriétaires privés l'accès aux services de l'association pour l'octroi d'aides aux travaux de préservation de leurs biens. Objectif ? La mise en valeur du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

«Ce nouveau soutien, a précisé Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme, à la culture et au patrimoine, vise à aider les propriétaires de biens immobiliers d'intérêt patrimonial à préserver leurs biens, sachant que la qualité de notre cadre de vie et notre attractivité touristique ne sont pas sans lien avec le bon état de conservation de ce bâti privé.»

Pour y accéder ?

Les propriétaires privés doivent tout d'abord s'adresser au **CIAP** (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) qui organise, via des bénévoles, des permanences et examine la teneur du projet d'orienter le particulier vers un délégué de la Fondation qui exposera les différents dispositifs d'aide existants.

Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner de propriétaires privés-hors associations-, éligibles au label de la fondation patrimoine. Celle-ci doit reconnaître l'intérêt patrimonial de l'immeuble bâti et non protégé par les Monuments historiques ainsi que la qualité de la restauration extérieure envisagée. Les travaux doivent n'avoir pas débuté et la façade, les portes ou fenêtres doivent être visibles depuis la voie publique ou accessible au public.

Concrètement

Le label est attribué pour une période de 4 à 5 ans et permettra à son détenteur d'obtenir une aide de 2% du coût des travaux labellisés -et parfois au-delà selon l'intervention de la CoVe ou de la commune- et de bénéficier d'un avantage fiscal en déduisant de ses revenus 50 à 100% du montant des travaux s'ils concernent des éléments visibles de la voie publique.

Un fonds de 4 000€ sur 4 ans

Le partenariat de la CoVe avec la Fondation du patrimoine porte sur un fonds annuel de 4000€ sur 4 ans. La commission d'attribution des aides est composée de représentants de la CoVe, de la Fondation et celle-ci invitera volontiers des personnes qualifiées ou l'architecte des bâtiments de France à y participer.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Plus de détails ?

En adhérant à la Fondation du patrimoine -dont les frais d'adhésion se montent à 1 100€ prélevés sont issus du Fonds concours patrimoine-, la CoVe offre l'accès aux services de l'association à ses 25 communes et aux propriétaires privés, pour la restauration du patrimoine communal et privé.

La fondation du patrimoine

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Elle s'attache à l'identification, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. Elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à la transmission des savoir-faire dans les secteurs de la restauration et de la valorisation du patrimoine. Elle apporte son concours à des personnes publiques ou privées pour l'acquisition, l'entretien, la gestion et la présentation au public de biens patrimoniaux, qu'ils aient ou non fait l'objet de mesures de protection.

Le Partenariat

Le partenariat CoVe et Fondation du patrimoine a été acté et signé par [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove ; Marie Delaunay déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine ; Dominique Plancher vice-présidente déléguée au tourisme à la culture et au patrimoine, maire de Venasque et Patricia Olivero maire de Suzette lors de la signature de la convention.

MH

Ecrit par le 22 novembre 2024



De gauche à droite

Dominique Plancher, vice-présidente de la CoVe délégué au Tourisme, à la Culture et au Patrimoine, Marie Delaunay, déléguée départementale Vaucluse de la Fondation du Patrimoine, Patricia Olivero, maire de Suzette en l'église de Suzette.

Cyber Clean Up day, la Cove donne l'exemple

Écrit par le 22 novembre 2024



La Cove vient de faire un nettoyage numérique de ses données éradiquant 93, 9119 Go dont 11,155 Go de ses messageries et 82,7569 Go des serveurs de stockage, soit l'équivalent de 1, 367 kilos de CO2.

Dans le cadre du Plan climat, la Cove a participé entre le 14 et le 18 mars au [Cyber world cleanup day](#). Pour cela, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a demandé à ses agents de rapporter des objets informatiques en fin de vie ; a proposé que chacun s'attèle à un grand nettoyage des données informatiques inutilisées : mails et données sur les serveurs ; a mené des opérations de sensibilisation auprès des agents et conduit des formations spécifiques aux outils numériques comme la gestion de projets et les transferts de fichiers.

Les chiffres

11,155 go ont ainsi été nettoyés dans les messageries soit l'équivalent de 167kg de CO2, soit 4 175 Wh l'équivalent de 69,6h d'utilisation d'une ampoule de 60wh. A titre de comparaison cela représenterait 865 km en voiture, la fabrication de 32 T-shirt et 9 jours de chauffages au gaz d'un logement. Mais la plus grande partie a concerné les 82,7569 Go libérés des serveurs de stockage.

Les serveurs

Ecrit par le 22 novembre 2024

Concernant les 82,7569Go libérés des serveurs de stockage c'est l'équivalent de 1,2 tonnes de Co2 qui a été économisé soit plus de 9 millions de litre d'eau du robinet économisés ou 693 642 km parcourus en TGV ou, encore, la fabrication de 37 smartphones. Au centre, Jacqueline Bouyac Présidente de la CoVe, entourée de Sandrine Raymond vice-présidente à la Transition énergétique et écologique, et Jaouad Ziaty délégué au développement numérique.

MH

Graineterie de Carpentras : une reprise d'activité en vue ?



Carpensud vient d'organiser une visite de la graineterie Roux, située à Carpentras, dont la Cove

Ecrit par le 22 novembre 2024

est aujourd'hui propriétaire. Entre rénovation des machines et projet de réhabilitation du bâtiment, que va-t-elle devenir ?

L'association d'entrepreneurs du Comtat Venaissin [Carpensud](#) vient d'organiser une visite de la célèbre graineterie Roux de Carpentras, l'une des cinq encore existantes en France, coordonnée par [Nicolas Meffre](#), directeur de Link organisation. L'occasion pour l'association de faire intervenir un de ses récents adhérents [Dominique Risueno](#), dont l'activité principale réside dans la rénovation de machines, mais aussi Stéphanie Collet, directrice des affaires culturelles de la [Cove](#).

Dans un premier temps, Stéphanie Collet a rappelé l'historique de la graineterie Roux, de sa mise en fonction jusqu'à sa cessation d'activité, en passant par son sauvetage de la destruction au début du siècle, ainsi que son rachat par la Cove. Dominique Risueno a ensuite prit la parole afin d'expliquer son activité, encore peu connue du grand public, et de démontrer comment les machines de la graineterie pourraient être rénovées dans un but plutôt pédagogique.

Une graineterie centenaire

Aujourd'hui inscrite en tant que monument historique au Ministère de la culture, la graineterie Roux était à l'origine un moulin. Au début du XXème siècle, Albert Simon dont l'industrie de graines et semences se situe à Sorgues, veut étaler son activité à Carpentras. Il transforme donc le moulin en graineterie juste avant la Première guerre mondiale mais celle-ci vient perturber ses affaires. Il offre le bâtiment quelques années plus tard à son gendre Aimée Roux, en tant que dot, et c'est là que la graineterie prend le nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui.

Ecrit par le 22 novembre 2024



La plus grosse machine de la graineterie Roux, aussi appelée « le moulin ». Elle se situe dans la salle la plus ancienne et prend tout un pan de mur. ©Vanessa Arnal

De la fin de la préhistoire jusqu'aux années 1980, les paysans étaient autonomes dans la production de semences pour réensemencer leurs champs d'une année sur l'autre. C'est au XIXème siècle seulement qu'on essaye d'améliorer le processus de tri et de décorticage des semences pour optimiser la productivité. Les graineteries sont donc devenues essentielles pour exercer ces fonctions-là.

À partir des années 1920, les techniques d'hybridation et de modification génétique commencent à apparaître. Ainsi, des machines plus performantes viennent s'installer dans les graineteries. Dans les années 1970, les affaires deviennent plus compliquées pour la graineterie Roux mais aussi les autres graineteries françaises puisqu'elles subissent la pression du lobby du maïs américain. Ce dernier crée des espèces hybrides et s'approprie le vivant en déposant des brevets sur ses créations. La graineterie Roux ferme donc ses portes en 2002 et est rachetée par la Cove quelques années plus tard pour éviter sa destruction.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Une des plus anciennes machines de la graineterie Roux. Elle permet de trier les corps étrangers et les graines. ©Vanessa Arnal

Une possibilité de modernisation et de reprise d'activité ?

Aujourd'hui, la graineterie Roux « baigne dans son jus », comme l'indique Stéphanie Collet. Son inscription au Ministère de la culture les protège, elle et ses machines, de toute destruction. Tout a été laissé tel quel. « On dirait presque que les ouvriers ont quitté les lieux hier soir », ajoute la directrice des affaires culturelles de la Cove, avant d'évoquer l'avenir du bâtiment.

Un restaurant sur le thème des graines, un café agencé autour des machines, un laboratoire, un musée ou tout simplement de nouveau une graineterie. Les possibilités de réhabilitation de la graineterie Roux sont nombreuses. Pour l'instant, ces hypothèses n'en sont qu'au stade d'idées, mais la Cove reste optimiste face au potentiel du lieu, notamment grâce à sa superficie qui s'étale sur trois étages.

Dominique Risueno a tenu à ajouter que les machines restent exploitables. « Le bruit poserait un problème au voisinage, mais il serait tout à fait possible d'électrifier les machines individuellement pour les présenter en mouvement lent afin que les visiteurs en comprennent le fonctionnement », a développé le rénovateur de machine. Cet remise en route nécessiterait seulement la cartérisation des machines,

Écrit par le 22 novembre 2024

c'est-à-dire la création d'une barrière protectrice autour de ces dernières, pour que les potentiels futurs salariés ou visiteurs soient mis hors de danger.



Dominique Risueno explique comment cette machine, appelée le vibraklon et utilisée pour tamiser les graines, pourrait être rénovée. ©Vanessa Arnal

Pour le moment, la graineterie Roux, située près de la gare de Carpentras, garde ses portes closes et ses machines endormies. Le bâtiment reste à la recherche d'un projet, d'une destination, afin de mixer le passé, le présent et l'avenir. Telle est l'ambition de la Cove.

La Gare numérique recrute à Carpentras

Écrit par le 22 novembre 2024

La **Cove** (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) recherche pour son tiers-lieu Gare numérique situé à Carpentras un gestionnaire administratif, comptable et technique.

« Vous voulez vous investir dans un projet dynamique, dans un lieu dédié aux entreprises et au public, tourné vers les transitions écologiques et numériques ? », questionne l'interco qui invite les candidats à se manifester avant le 10 mars prochain.

En qualité de chargé de gestion de la gare numérique, vous assurez le suivi de la gestion immobilière de la Gare numérique. A ce titre, vous êtes chargé.e de gérer les conventions ou réservations, la régie de recettes, les demandes d'intervention techniques formulées auprès d'autres services de la CoVe ou de prestataires extérieurs.

Vous accompagnez les entreprises résidentes : installation, présentation du site, fonctionnement, création des droits, premières mises en relation. En outre, en binôme avec l'assistante de la direction, vous participez à l'accueil téléphonique et physique et effectuez des tâches de secrétariat. Toutes les informations sur le poste : [cliquez ici](#).

Par ailleurs, la Cove est à la recherche d'un investisseur capable de porter un projet de rénovation/extension de la halle du goût située à la Gare Numérique et de l'exploiter avec pour activité principale la restauration. Toutes les informations en [cliquant ici](#).

La Gare numérique recherche un collaborateur. Crédit photo: Cove

L.M.

(Vidéos) : Des vœux en veux-tu en voilà

Alors qu'il ne reste plus que quelques jours pour présenter ses vœux, cette année a été marquée, crise sanitaire oblige, par une multiplication des vidéos des élus du Vaucluse pour célébrer 2022. Nous vous proposons une séance de rattrapage de ces 'e-cérémonies' en vous présentant celles dont nous avons été tenus informés.

Des vœux qui, cette année, [ont débuté dès le 31 décembre avec Pierre Gonzalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Dans la foulée, le 1^{er} janvier, ont suivi [ceux de Thierry Lagneau](#), maire de Sorgues et premier vice-

Ecrit par le 22 novembre 2024

président du Conseil départemental de Vaucluse.

Jean-François Périllhou, prendra la suite le 7 janvier, [en s'adressant à ses administrés](#) en tant que maire de Vaison-la-Romaine.

Le 11 janvier, Dominique Santoni, nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse depuis l'été dernier, [publiait à son tour une vidéo](#) pour célébrer cette nouvelle année.

Après, le 12 janvier, Christian Gros, maire de Monteux, est intervenu [lors d'une interview filmée de près de 24 minutes](#). Egalement président de la communauté de communes des Sorgues du Comtat, ce dernier renouvellera [l'exercice des vœux au nom de l'intercommunalité](#) le 17 janvier.

Toujours le 12, la Cove a lancé [la diffusion d'un clip](#) de 1mn55 où Jacqueline Bouyac souhaite une très belle année à venir sans apparaître dans la vidéo.

Le député de la 3e circonscription, [Adrien Morenas](#), présentait également ses vœux face caméra.

Le sénateur Alain Milon s'est exprimé sur les enjeux qui nous attendent à travers une [vidéo](#) publiée sur Facebook.

Le 14 janvier dernier c'est ensuite Anthony Zilio, maire de Bollène, qui s'est prêté à l'exercice dans [une vidéo de 3mn07](#).

Vœux en cascade pour Avignon

En attendant les vœux au monde économique, axés cette année sur la thématique du commerce, Cécile Helle, maire d'Avignon, a fait le tour des quartiers pour proposer des vœux à la carte.

[Vœux au quartier Ouest](#) aux côtés de Frédérique Corcoral, adjointe au maire.

[Vœux aux populations du quartier Nord Rocade](#) en compagnie de Julien De Benito, adjoint au maire.

[Vœux aux habitants du quartier Nord](#) avec Kader Belhadj, adjoint au maire.

[Vœux au quartier Sud-Rocade](#) avec Isabelle Labrot, adjointe au maire déléguée au quartier Sud Rocade et au projet de NPNRU.

[Vœux aux habitants du quartier de Saint-Chamand](#) avec Amy Mazari-Allel, adjointe au maire.

[Vœux concernant le quartier des îles Barthelasse et Piot](#) en compagnie de Jean-Marc Bluy, adjoint au maire délégué au quartier Centre-Ville et aux îles Barthelasse et Piot ainsi qu'à l'habitat/logement.

Ecrit par le 22 novembre 2024

[Vœux destinés au centre-ville](#) de la cité des papes en présence Jean-Marc Bluy adjoint au maire.

[Vœux pour le quartier de Montfavet](#) en compagnie de Laure Minssen, adjointe au maire.

[Vœux au quartier Est](#) avec Martine Clavel, adjointe au maire déléguée au quartier Est et aux enjeux de santé publique.

A cela s'ajoute [les vœux à l'attention des acteurs sportifs de la Ville](#) avec Zinèbe Haddaoui, adjointe au maire Déléguée à la ville fraternelle (vivre ensemble : jeune, famille, seniors, intergénérationnel), active et sportive.

2022 avec les décideurs du territoire

Faute de possibilité de se réunir en présentiel en raison des contraintes sanitaires, les décideurs et autres acteurs économiques du département ont aussi privilégié ce mode de communication pour présenter leurs vœux 2022.

C'est notamment le cas avec Grand delta habitat et Axedia, dont le président, Michel Gontard, ainsi que le directeur général, Xavier Sordelet, [ont évoqué le bilan de l'année écoulée et les perspectives 2022](#) de la plus grande coopérative HLM de France.

Même canal de communication pour [les vœux de Benoît Mathieu](#), président du Min de Cavaillon.

L.G.